

Tribune d'expression libre

Les textes présentés correspondent aux écrits envoyés par les groupes sans aucune modification orthographique ou grammaticale apportée à ceux-ci.

Pour plus d'informations, consultez la page Facebook, suivez les actus, cliquez et partager.

Groupe majoritaire : « continuons ensemble pour Lewarde » 17 élus

Notre groupe a le souci de préparer l'avenir.

Alors qu'en 1990, la France connaissait en moyenne deux jours de vague de chaleur annuelle, les épisodes caniculaires sur le territoire concernent depuis 2020 huit journées par an.

Les jeunes enfants sont davantage vulnérables à la chaleur du fait d'une plus faible thermorégulation corporelle et d'une moindre reconnaissance des signes d'alerte.

L'urgence d'un plan de rénovation des écoles s'est donc imposée à nous.

Face au dérèglement climatique, le bâti scolaire nécessite une rénovation d'ampleur. Avec notamment la multiplication des épisodes caniculaires, il s'avère inadapté aux conditions à venir d'apprentissage et d'enseignement.

Les bâtiments scolaires doivent être isolés pour rendre les étés supportables et échapper à des températures empêchant les élèves de se concentrer.

Notre volonté répond en corollaire aux objectifs européens de baisse de la consommation énergétique par la réduction de la consommation d'énergie l'hiver et la préservation du confort thermique l'été.

Après la rénovation du bâti, il faudra aménager les extérieurs pour implanter des îlots de fraîcheur.

L'état est extrêmement absent de ces problématiques et n'apporte aucune aide monétaire.

Aucun grand plan d'investissement pour la rénovation du bâti scolaire n'apparaît dans le calendrier national.

Le gouvernement, tout à la recherche d'économie sur son fonctionnement, préserve les puissantes multinationales de toute participation financière conséquente. Il rend ainsi impossible à l'échelle de la nation un investissement vertueux sur des projets pour un mieux vivre commun citoyen. La limitation de l'impact du réchauffement climatique en est un.

Notre groupe s'efforce de dynamiser la citoyenneté dans la commune.

Notre préoccupation : permettre aux habitants de participer à la vie publique de la commune. Ceci est au cœur de notre conception de la vie citoyenne.

Aussi, les habitants sont conviés régulièrement par Monsieur le Maire à des réunions concernant des travaux à réaliser dans les quartiers.

En 2025, nous vous inviterons à poursuivre votre contribution citoyenne à la réflexion municipale.

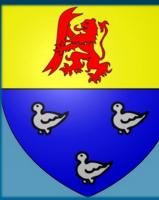
Les enfants se forment aux pratiques citoyennes à travers le conseil municipal des enfants qui n'est pas avare d'idées et de propositions.

La citoyenneté emprunte les chemins d'une solidarité active et remarquable dans notre ville.

« L'Alternative lewardoise » 1 élu

« Pour Lewarde, un nouvel élan » 1 élu

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal, seul un groupe composé au moins de deux élus peut accéder à cette tribune.



VILLE DE LEWARDE

Janvier 2025

<https://ville-lewarde.fr>

Facebook : ville de Lewarde

Ce journal est disponible en ligne sur le site de la mairie ou la version papier sur demande simple auprès des administratifs.



Madame, Monsieur,

Depuis la nuit des temps le mois de Janvier est privilégié pour se souhaiter une bonne année de bonheur, de santé et de réussite. C'est une tradition de partage, de retrouvailles mais aussi d'espérance d'une vie meilleure.

L'exprimer permet d'y croire dans le plus profond de soi même en se disant et si ça pouvait se réaliser !

Malheureusement la réalité de la vie nous remet les pieds sur terre et toute l'année, on galère. Comment passer du rêve au droit au bonheur parce que vivre heureux ne doit pas faire partie de la chance ?

Croire aux champs des possibles dépend de l'engagement de chaque personne pour illuminer notre vie au quotidien. La municipalité est dans cet état d'esprit, celui d'exprimer haut et fort sa volonté de ne rien lâcher pour obtenir les dotations indispensables du gouvernement pour réaliser des projets. Il ne doit pas avoir de différence financière entre les petites ou grandes municipalités, ce sont les besoins de la population en termes d'aménagement qui doivent être la règle.

Alain BRUNEEL, Maire

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les élus se sont réunis en groupe de travail les mardis 10 décembre et 7 janvier.



Le 15 novembre, d'anciens élus ont assisté à l'installation du nouveau conseil municipal. Une proposition d'actions relevant du domaine de la solidarité avec des enfants a été votée.

COMITE D'ANIMATION LEWARDOIS



L'association organise les 14 et 15 juin un voyage au Mont Saint-Michel et à Honfleur. De 250 à 265 euros par personne tout compris. Renseignement M. Sombrin 06 99 23 11 20

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2024



En vertu des pouvoirs délégués par le conseil municipal, Monsieur le Maire a informé des décisions prises concernant :

une commande d'arbres fruitiers et haies pour une valeur de 651, 40 €. La région a subventionné l'achat à hauteur de 566 €. Le reste à charge pour la commune a été de 85, 40 €,

des travaux de clôture sur le parking face à l'école Salengro. Un avenant de 936 € a été nécessaire, **une taille d'entretien des arbres et arbustes** au stade et à l'école maternelle pour un montant de 6 579,17 € TTC par l'entreprise Terenvie,

l'avancée des travaux de réhabilitation du bâtiment isolé de l'école Roger Salengro dont :

- l'attribution du lot n° 3 « chauffagerie » à l'entreprise « Rogez énergie » pour une dépense de 5 824, 80 € TTC,

- la signature d'un avenant avec l'entreprise Carrobat concernant des travaux de désamiantage (21 252 € TTC), la réalisation d'un garde-corps complémentaire (3 624 € TTC), la peinture des radiateurs conservés (936 € TTC),

- l'ajout d'un avenant « électricité » à l'entreprise Devred pour l'installation d'un ballon d'eau chaude, le remplacement d'un projecteur pignon, la pose d'un visiophone (total des travaux 3 020,69 € TTC). Monsieur le Maire a installé dans ses fonctions Madame Estelle Bartczak, conseillère municipale, en remplacement de Monsieur Thierry Pamart, démissionnaire.

Celle-ci était absente à la réunion.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité : **le compte-rendu du conseil municipal du 25 octobre**

des engagements financiers : l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025, l'adhésion au contrat groupé statutaire au centre de gestion du Nord pour une durée couvrant les années de 2025 à 2028, le versement d'une subvention supplémentaire à la boule joyeuse de Lewarde en compensation de frais incombant à la commune,

un point concernant l'urbanisme : avenant concernant l'instruction des autorisations d'urbanisme par la communauté de communes cœur d'Ostrevent,

des décisions pour la jeunesse : tarif du séjour en camp d'hiver pour les adolescents, renouvellement de la convention territoriale globale avec la caisse d'allocations du Nord,

Des informations concernant le recensement de la population en 2025 ont été données.

3 personnes seront recrutées pour cette opération. Des informations diverses ont été communiquées par Monsieur le Maire au conseil municipal. Concernant Mayotte, une délibération sera proposée au prochain conseil municipal afin d'accorder une aide financière de contribution aux efforts de reconstruction et de soutien aux populations sinistrées.

Il a été évoqué la mise en sécurité nécessaire de deux biens immobiliers en vacance. Il a précisé les travaux en cours et à venir dans la commune.

Le compte-rendu détaillé de la réunion pourra être consulté en mairie ou sur le site de la commune dès l'approbation du procès verbal à la prochaine réunion du conseil municipal.



SANTE

L'association Générations futures (association de défense de l'environnement agréée par le ministère de l'écologie et reconnue d'intérêt général) a diffusé une étude qui confirme que des dangers pour notre santé sont dans nos assiettes et que manger bio est meilleur pour la santé.

L'association a identifié pas moins de 137 substances nocives dans les fruits, légumes et céréales non bio, commercialisés en France en 2022.

80 % des fruits sont affectés suivis par 73 % des vins, 56 % des céréales et 48 % des légumes.

100 % des cerises, 98 % des raisins et 97 % des clémentines contiennent au moins 1 résidu de pesticide.

L'étude s'est concentrée sur les substances les plus dangereuses : cancérogènes, perturbateurs endocriniens et polluants éternels (PFAS).

Des conditions financières intéressantes d'achat de fruits et légumes bio de notre maraîcher local sont proposées par Bio Hauts de France.

L'association Culture et liberté est relais sur la commune. La contacter pour toute information et inscription au dispositif.

Aide à but humanitaire

L'association de tricoteuses « Au fil de nos idées » implantée à Bugnicourt est à la recherche de laine pour poursuivre ses actions.

Les pelotes peuvent être déposées en mairie. Elles seront transmises.

Microplastiques : alarmant !

L'agence de la transition écologique a mesuré les concentrations de microplastiques dans les différents types de sols sur le territoire français. Les microplastiques sont les petites particules (< 5 mm) de matière plastique dispersées dans l'environnement. Ce sont des fragments d'objets en plastique.

Les trois quarts des sols étudiés sont contaminés. La pollution plastique présente dans les sols comme dans l'eau suscite des inquiétudes sur les conséquences pour la santé.

La liste des effets supposés à long terme de l'exposition aux microplastiques est longue... Des cancers, diabètes, troubles du développement neurolo-

gique, problèmes respiratoires et cardiovasculaires peuvent ainsi être causés par l'accumulation néfaste de plastique dans l'organisme. Cette pollution est aussi, malheureusement, présente dans l'air.

Bisphénol

Dix ans après la France, l'Union européenne (UE) proscrit le bisphénol A (BPA) dans les matériaux au contact avec les aliments en raison de ses effets potentiellement nocifs pour la santé.



ZUMBA & STEP À LEWARDE

Mercredi 12 février 2025

Les associations Marcher bouger à Lewarde et l'amicale laïque s'associent

3€ un cours
5€ les deux cours

18h30–19h30 cours de Zumba
19h30–20h30 cours de Step

Sur réservation
Au 06.49.19.80.02
ou 06.75.60.22.24

Ne pas jeter sur la voie publique

MARCHE DE NOËL

Un marché qui fera date.

Il a été organisé comme chaque année par l'Amicale laïque le dimanche 8 décembre dans le cadre douillet et décoré de la salle des fêtes.



GOÛTER DES SENIORS

Le 12 décembre 98 personnes ont assisté au goûter de Noël. Elles ont été invitées par la municipalité.



L'animation de l'après-midi par la compagnie Lez'art a été fort prisée. Cet après-midi récréatif a été préparé par Mme Nina Lahssen, adjointe aux fêtes et cérémonies.



TRAVAUX

Les opérations de changement de luminaires d'une partie de l'éclairage public ont débuté.

Ces travaux étaient inscrits au budget 2024 de la commune.

L'entreprise d'électricité Devred a commencé le chantier par le secteur du Castel. Les travaux se poursuivront rue d'Erchin et cité Bandini pour se terminer rue Jules Guesde.

Le coût de l'ensemble des réalisations s'élève à 53 340 € TTC. La subvention attribuée par le conseil départemental a été de 22 225 €.



DE BONNES RÉSOLUTIONS POUR L'ANNEE 2025



Démarchage



Sécurité routière

j'éviterai le stationnement gênant de mon véhicule.

En aucun cas, M. le Maire autorise un démarchage au porte à porte ou par courriel (sauf opération de recensement).

En cas de doute sur les intentions d'un démarcheur, composer immédiatement le commissariat d'Aniche 03 27 71 53 98, le 17 ou le 112.

J'utiliserai donc les emplacements dédiés pour garer ma voiture.

Si ces emplacements sont absents, toujours je penserai à laisser la place au passage d'une voiture d'enfant, d'un fauteuil pour handicapé ...



Environnement



Solidarité

En 2025, je prends de bonnes résolutions.

Mon trottoir, j'entretiendrai.

Je maintiendrai mon trottoir, fossé et/ou caniveau en bon état de propreté sur toute la longueur de l'habitation.

Je serai un garant de la qualité de notre cadre de vie.

Je participerai à la lutte contre les incivilités : mégots, dépôts sauvages, déjections canines.

je ferai preuve d'attention auprès d'un voisin ou d'une voisine isolée en situation de vulnérabilité parce qu'âgée, malade.

Je serai vigilant en cas de grand froid ou de forte chaleur auprès de lui ou d'elle.

Je préviendrai la mairie si besoin d'intervention d'une assistante sociale.

LES FÊTES DE NOËL ET DE FIN D'ANNEE

Les bâtiments communaux

La ville les a illuminés ainsi que les rues passantes. Des sapins ont été implantés.

les maisons

Des habitants ont apporté une touche de gaieté en



décorant et en éclairant l'extérieur de leur maison.

la solidarité

Merci aux Lewardois qui ont donné du bonheur à des personnes en détresse. Leur grandeur d'âme les honore.

L'association Balade canine sur Lewarde a fédéré autour de « la maraude de Noël » de nombreuses associations et des commerçants pour mener à bien une collecte de produits alimentaires, d'hygiène, de vêtements ... à destination de personnes nécessiteuses vivant malheureusement dans la rue. 125 boîtes, 37 cadeaux pour les enfants, des livres et une centaine de kilos de vêtements ont été récoltés grâce à la mobilisation de tous les acteurs qui se sont fortement impliqués dans la démarche.

Les 35 adhérentes d'une association de tricoteuses « Au fil de nos idées » implantée à Bugnicourt a offert couvertures, pulls, bonnets ...

Les élèves des écoles ont écrit des lettres réconfortantes ou des dessins ajoutés aux colis.

Le bilan de l'opération a été présenté le lundi 23 décembre à la salle des fêtes par Madame Jeanne Bruneel, présidente de l'association balade canine en présence de présidents des associations participantes, de Monsieur le Maire et d'élus.



Le tri des dons et leur empaquetage a été une lourde tâche qui a nécessité 16 heures de travail à plusieurs personnes.

A quoi ont servi vos dons ?

Un restaurateur établi à Croix Monsieur Jean-Raphaël Bucciantini (ancien élève de l'école Salengro) a invité au réveillon du 24 décembre dans sa pizzeria Mama Maria cinquante personnes fréquentant les restos du cœur (Croix Wasquehal). Des colis adaptés à l'âge des convives ont été donnés à chaque personne.

Des colis ont été remis à Monsieur Yannick Bembenek, représentant du secours populaire. Ils seront distribués par cette association qui intervient à Dechy, Guesnain, Lewarde.

Les dons de vêtements ont également été partagés entre Mme Bessau qui interviendra à la demande comme dernièrement à l'IME d'Emerchicourt, une famille de réfugiés palestiniens qui a fui son pays suite à la guerre et aux bombardements, le centre de la Croix-Rouge à Valenciennes. Un colis sera envoyé à Mayotte.

Les associations participantes



CADEAUX

Les aînés de la commune ont reçu de la municipalité un colis de Noël.



NOËL AUX ECOLES

Ecole Victor Hugo

Le mardi 3 décembre, les élèves de l'école maternelle ont assisté à une représentation théâtrale sur place.

La compagnie Mariska utilise des marionnettes. Elle a mis en scène « La nuit des jouets », nuit de Noël, bien entendu. Les enfants ont fort apprécié ce spectacle.

A la fin de la représentation, les artistes ont présenté aux élèves une des marionnettes pour aiguiser leur curiosité.

Ce spectacle a été financé à hauteur de 550 € par l'Amicale laïque qui s'investit pour soutenir les initiatives de l'école.

Le jeudi 19 décembre, jour de fête à l'école, les élèves ont interprété pour leurs parents des chants de Noël.



L'association de parents d'élèves « Les mascottes » a apporté son concours au succès de ce moment festif.

Mme Paszek, enseignante, a dirigé les chants avec dynamisme. Les enfants ont accompagné leur prestation vocale d'instruments de musique. Mme Paszek a mis sa compétence musicale au service des élèves. Le public a fort apprécié.

Les propositions d'achat au marché installé salle du restaurant scolaire a connu un vif succès. Les visiteurs sont repartis les bras chargés de cadeaux.

Ecole Salengro

Avant les vacances de Noël, les élèves de l'école Salengro se sont rendus au cinéma à Douai.

Ils ont assisté selon leur niveau de classe à la projection d'un des 2 films : soit Niko le petit renne, mission père Noël (1h16), soit le Noël de Teddy

l'ourson (1h16).

Ces films ont été retenus par l'équipe pédagogique pour leur qualité. Le coût des entrées d'un montant de 640 € a été financé par l'Amicale laïque.

Le mardi 17 décembre, les élèves se sont coiffés d'un bonnet rouge.



Les parents et les familles des enfants ont été accueillis dans la cour de l'école par des chants de Noël sous la baguette de la directrice Mme Desmarre qui a dirigé la chorale de l'école avec beaucoup de maestria et de savoir faire.

Des stands ont été visités par les familles qui ont acheté des décorations, de savoureuses friandises, des jacinthes garnies.

Les bénéfices du marché de Noël serviront à financer une partie des sorties de fin d'année scolaire.

CONCERT

Le dimanche 15 décembre, dans l'église dont les qualités acoustiques ne sont plus à démontrer, deux chorales ont offert à l'écoute du public leur répertoire.

Les chorales ont interprété chacune dans leur style des chants de Noël mais aussi exécuté des compositions d'autre nature.

La chorale *E voce di l'Amicizia* composée de chanteurs d'origine corse a produit des chants traditionnels de cette région : une découverte.

La chorale *Le Tourdion* a présenté des œuvres musicales du répertoire sacré mais aussi issues du domaine européen traditionnel.

